

NETTOYAGE – Les produits de la marque Ecover sont les premiers produits de nettoyage certifiés Cradle to Cradle®

Le Label Cradle to Cradle® possède notamment des critères écologiques pour l'emballage et le procédé de fabrication, comme l'utilisation d'énergie renouvelable ou la gestion des eaux usées. Il exige de plus que les composants non nécessaires soient éliminés des produits et emballages. Il comprend également des critères sur l'engagement social de l'entreprise. La ville belge de Gand a par ailleurs annoncé que 180 bâtiments publics sont désormais nettoyés avec des produits Ecover certifiés Cradle to Cradle® niveau argent.

[Lien vers l'article sur Ecover](#) (en anglais)

[Lien vers l'article sur la ville de Gand](#)

ELECTRONIQUE – L'initiative Electronic Watch lance un site à destination des acheteurs publics d'Europe

Les acheteurs publics ont actuellement peu de moyens de vérifier le respect des droits de l'homme dans l'industrie électronique. Cette plateforme a pour but de faciliter le transfert d'information concernant les conditions de travail dans ce secteur.

[Lire l'article](#) (en anglais)

[Lien vers le site](#) (en anglais)

ELECTRONIQUE – La certification TCO favorise les progrès pour de meilleures conditions de travail lors de la production des appareils électroniques

Selon TCO, aucune marque ne pouvait répondre aux nouveaux critères sociaux ajoutés au label en 2012. Toutefois, un an plus tard, 15 marques ont mis en place les procédures nécessaires et ont des produits certifiés, à savoir Acer, AOC, ASUS, BenQ, DellEizo, Fujitsu, HP, Iiyama, Lenovo, LG, Philips, Samsung, Viewsonic et Terra.

[Lire l'article](#) (en anglais)

PRODUITS ALIMENTAIRES – Le nouveau label ASC certifie les poissons et les fruits de mer issus d'un élevage responsable

L'organisation d'utilité publique à l'origine de ce label, Aquaculture Stewardship Council (ASC), a été créée à l'initiative du WWF. Des directives existent pour les douze espèces principales issues de l'élevage. On y trouve entre autres des critères garantissant un faible taux de mortalité, le respect de la qualité de l'eau, et un usage limité des antibiotiques. A ce jour, 26 éleveurs de Pangasius sont certifiés, et 24 éleveurs de Tilapia. Dans certains élevages ASC, les poissons sont en partie nourris à l'aide de soja génétiquement modifié. Le WWF Suisse critique ces pratiques et ne soutient donc que les produits ASC pour lesquels tout recours au génie génétique a été exclu. Des produits portant le label ASC sont désormais vendus par [Migros](#).

[Lien vers le site ASC](#) (en anglais)

[Lien vers le site du WWF](#)

MATÉRIAUX BIOSOURCÉS – Une base de données américaine recense plus de 10'000 produits à forte teneur en matériaux biosourcés

Un produit biosourcé est un produit non alimentaire qui contient majoritairement des produits biologiques, des matières agricoles renouvelables (plantes, animaux et produits de la mer), ou des matières forestières. Le ministère américain de l'Agriculture a lancé, au début des années 2000, le Federal Biobased Products Preferred Procurement Program, visant à favoriser ces produits, et donc les ressources renouvelables, dans les achats publics. En juillet 2013, il a ajouté de nouveaux produits à la base de données. Par ailleurs, un nouvel indicateur de contenu biosourcé a récemment été développé par le Comité européen de normalisation. Il devrait à terme faire l'objet d'une norme européenne, ainsi que d'une norme internationale (ISO). Il pourrait favoriser les achats de produits locaux contenant majoritairement des matériaux biosourcés.

[Lire l'article](#)

RETARDATEUR DE FLAMME – Il est dorénavant interdit de produire ou d'utiliser le HBCD

Le HBCD (hexabromocyclododécane) est un retardateur de flamme incorporé dans le plastique, les composants électroniques, les textiles et les matériaux isolants. Plus de 20'000 tonnes en étaient produites chaque année. Depuis longtemps, des soupçons fondés planaient sur le fait que l'HBCD était nocif pour les poissons et les mammifères. Il est désormais intégré à la convention de Stockholm, qui a pour but de limiter l'impact des polluants organiques persistants (POP). La décision, actée formellement le 9 mai 2013, entrera en vigueur après une phase de transition d'environ un an.

[Lire l'article](#)